

CENTRE NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DU SPORT (CNDS)

Le CNDS conditionne en grande partie les actions et le fonctionnement du mouvement sportif. Pour 2010, l'enveloppe globale du Limousin s'est élevée à 2 022 500 €. L'enveloppe « accompagnement éducatif » représente 142 000 €. La part CNDS traditionnel correspond donc à 1 880 500 €, soit 83 926 € de plus qu'en 2009.

La commission paritaire régionale du CNDS, réunie le 20 mai puis le 11 octobre 2010, a décidé d'attribuer 36 % de la part CNDS traditionnel aux mouvements régionaux, soit 683 777 €, pour le financement des actions des Ligues et Comités régionaux, soit 52 515 € de plus qu'en 2009.

Près de 64 % de la part CNDS traditionnel, soit 1 196 723 €, ont été attribués aux départements, ce qui représente une augmentation de 31 411 € par rapport à 2009.

En fonction des orientations générales, des domaines d'intervention et des objectifs fixés à atteindre, la répartition entre les trois départements constituant la région Limousin a été définie comme suit :

Corrèze : 375 004 € soit 19.9 % de la part CNDS traditionnel et 31.4 % de la part départementalisée pour 48 Comités Départementaux et 157 associations : moyenne de 1 829 €.

- 6.86 € par licencié et 1.47 € par habitant.

- Plus 52 098 € dédiés à l'accompagnement éducatif (soit un total de 427 102 €).

Creuse : 239 909 € soit 12.7 % de la part CNDS traditionnel et 20 % de la part départementalisée pour 28 Comités Départementaux et 119 associations : moyenne de 1 632 €.

- 8.50 € par licencié et 1.96 € par habitant.

- Plus 30 741 € dédiés à l'accompagnement éducatif (soit un total de 270 650 €).

Haute-Vienne : 581 810 €, soit 30.9 % de la part CNDS traditionnel et 48.6 % de la part départementalisée pour 45 Comités Départementaux et 291 associations : moyenne de 1 731 €.

- 6.92 € par licencié et 1.64 € par habitant.

- Plus 59 161 € dédiés à l'accompagnement éducatif (soit un total de 640 971 €).

CNDS traditionnel

Les orientations de répartition des crédits s'inscrivent dans la continuité des objectifs des deux dernières années, en visant toutefois, de manière significative, un accroissement de la pratique au sein des jeunes scolarisés, ainsi que des habitants des quartiers en difficulté.

L'offre de pratique par rapport à ces publics cibles a conduit à poursuivre :

- Les pratiques (jeunes de - 20 ans, milieux défavorisés, féminines, handicapés, etc.)
- La formation,
- L'emploi,
- L'accès au sport de haut niveau,
- La poursuite des luttes contre le dopage, la violence et les incivilités.

La dotation aux sportifs de haut niveau prélevée sur la part régionalisée du CNDS a été maintenue à 40 000 €. Cette somme fait l'objet d'une répartition concertée entre les trois départements, la Région, l'Etat et le mouvement sportif régional.

Soixante-neuf dossiers ont été étudiés par la commission ad hoc du CROSLIM.

Soixante-deux Ligues ou Comités régionaux ont obtenu une subvention au titre du CNDS 2010 :

- 27 ligues de sports olympiques,
- 25 ligues de sports non olympiques,
- 9 ligues multisports ou affinitaires,
- 1 dossier CROS.

D'autres dossiers ont également été subventionnés : CDOS Corrèze, CDOS Creuse, CDOS Haute-Vienne, CRIB Limousin, OSSV Limousin, CDES et Profession Sport Limousin. Un travail de synthèse est réalisé en interne, tous les dossiers sont étudiés par la commission ad hoc du CROSLIM chargé d'émettre un avis motivé. Plusieurs réunions de travail entre les services de l'Etat et les membres du Bureau directeur ont permis de procéder aux ajustements nécessaires.

CNDS équipement

10 dossiers de demande de CNDS équipement ont été subventionnés au niveau territorial pour un montant total de 200 376 € :

- 1 en Corrèze pour 22 000 €,
- 5 en Creuse pour 51 103 €,
- 4 en Haute-Vienne 127 273 €.

72 409 € de crédits complémentaires ont été sollicités auprès du CNDS pour 3 dossiers supplémentaires. 45 000 € pour la Creuse, 1 409 € pour la Haute-Vienne et 26 000 € pour la Région.

CNDS 2011

Suite à la dernière réorganisation du Ministère des Sports, la notification de l'instruction relative au CNDS a pris un certain retard. Lors de la Commission territoriale CNDS, en séance du 1^{er} mars 2011, coprésidée par le Préfet de Région et le Président du CROSLIM, les grandes orientations ont été présentées. Elles restent sensiblement identiques aux années précédentes. Le seuil plancher des demandes est porté à 750 €. La dotation du Limousin, part territoriale et accompagnement éducatif, est de 2 049 000 € soit 26 500 € de plus qu'en 2010. Une enveloppe complémentaire de 64 000 € est également prévue. En crédits de subventions d'équipements sportifs au niveau local une enveloppe de 200 376 € est attribuée au Limousin.

Il est demandé expressément aux Ligues et Comités régionaux qu'un exemplaire de leur dossier CNDS soit transmis directement au CROSLIM, dès que possible et dans les délais impartis, afin de pouvoir étudier et plaider l'intérêt de ceux-ci le cas échéant.

Les Ligues et Comités régionaux désireux de connaître les montants perçus par leurs clubs et leurs comités départementaux peuvent, par leur Président, prendre contact directement avec le CROSLIM.

FORMATION

Le programme de formation initié par le CROSLIM, est ouvert aux dirigeants bénévoles. Evolutif, il est adapté à la demande et au plus près du terrain. Les différents et nombreux thèmes abordés sont dispensés en partie par l'animateur du Centre de ressources et d'information pour les bénévoles du Limousin et par des intervenants extérieurs pour des sujets spécifiques.

Le catalogue de formation est disponible en version papier. Il est également en ligne sur le site Internet du CROS Limousin. Il a été très largement diffusé auprès des mouvements sportifs régionaux.

Le programme proposé permet à de nombreux dirigeants d'enrichir leurs connaissances et de répondre ainsi à leurs attentes. Après la Haute-Vienne et la Creuse, la Corrèze a rejoint le dispositif.

La formule dite « formation à la carte », est toujours d'actualité. Les thèmes abordés sont ceux souhaités par la structure organisatrice. Les séances sont conduites sur les bases des années précédentes, elles sont programmées et organisées en liaison étroite avec le porteur du projet.

CENTRE DE RESSOURCE ET D'INFORMATION POUR LES BENEVOLES DU LIMOUSIN (CRIB)

Les CDOS Creuse et Haute-Vienne et le CROSLIM ont décidé de s'associer pour la mise en place d'un Centre de ressource et d'informations pour les bénévoles. Sa création a été possible grâce à la volonté de tous les acteurs du mouvement sportif régional, avec l'accompagnement de l'Etat, du Conseil régional du Limousin et des Conseils généraux de la Creuse et de la Haute-Vienne.

Le CRIB Limousin, comme son nom l'indique, permet aux dirigeants d'associations sportives de disposer d'un point ressource, de bénéficier d'informations spécialisées et d'un accompagnement quasi personnalisé.

L'animateur du CRIB, placé sous l'égide et la responsabilité du CROSLIM est à la disposition de tous les acteurs du mouvement sportif régional et plus particulièrement des dirigeants bénévoles, employeurs ou non. Ses services reposent sur l'information, l'orientation et l'expertise de questions relatives aux structures associatives : emploi, statuts, question juridique, recherche de ressources financières, etc.

Soutenus dans leurs missions, les dirigeants bénévoles siégeant au sein de Conseils d'administration peuvent ainsi se consacrer pleinement à leur mission première, à savoir celle du développement de leur discipline en particulier et du sport en général.

Au cours de l'année 2010 et au titre du soutien administratif et juridique aux structures sportives ce sont près de 115 interventions réalisées. Les sujets récurrents sont le plus souvent liés à l'emploi, à la Convention collective nationale du sport, au fonctionnement des structures et autres règlements intérieur...

Il est à noter que 75 % des structures sont des clubs, 12 % des Comités régionaux et 13 % des Comités départementaux. Les dirigeants demandeurs sont pour majorité des présidents de structure (71 %). A noter que les trésoriers représentent 12 % des sollicitations et les secrétaires 7 %.

Il nous faut là souligner que les demandeurs ont privilégié le contact dématérialisé au contact humain.

Au titre de l'accompagnement DLA un projet de création d'un groupement d'employeurs entre 3 clubs de taekwondo, après à un appel à candidature et une mise en concurrence, le dossier a été confié au CROSLIM et porté par l'animateur du CRIB dans le cadre de ses activités. Plus de 48 heures ont été nécessaires au titre de cet accompagnement.

L'animateur, dans le cadre qui lui a été défini et les missions qui lui ont été assignées par le Bureau directeur, reste à l'entière disposition des dirigeants bénévoles pour tous ce qui est de ses compétences et de son domaine d'intervention.

OBSERVATOIRE SPORT SANS VIOLENCE EN LIMOUSIN (OSSV)

L'Observatoire "sport sans violence" est une initiative des services de l'Etat. Il rejoint le mouvement sportif régional dès la fin 2009. N'ayant pas de statut juridique, et d'abord placé sous tutelle du CROSLIM, ce dernier, après de nombreuses consultations, conçoit lors de son Comité directeur du 13 avril 2010 une commission OSSV. Cet observatoire est identifié comme étant le seul dispositif multisports en France réunissant toutes les disciplines sportives.

Sans vouloir se substituer aux commissions disciplinaires existantes dans les différents sports, cette nouvelle structure a pour seul objectif de répondre aux actes de violences et d'incivilités dans le sport par la mise en place d'actions de prévention, de promotion, de formation, de sensibilisation, de réparation et autres moyens adaptés, auprès de l'ensemble des acteurs du sport régional. Mais également, de confronter les bonnes pratiques et les bons procédés concernant la lutte contre la violence, les incivilités et les discriminations au sein des différentes disciplines sportives.

Les cinq groupes de travail ont mis en place différents travaux de prévention, de sensibilisation, de communication et de promotion auprès des acteurs du mouvement sportif régional : bénévoles, joueurs, éducateurs, arbitres, enfants, parents, etc.

- Formation des bénévoles et des dirigeants qui organise des "Samedi Sport sans violence" dans tout le territoire et l'élaboration de différents conseils pratiques (actuellement celui des éducateurs).
- Anticipation des matchs dits sensibles, là 16 observateurs opèrent par binômes sur des rencontres identifiées comme à risques, en liaison avec les dirigeants et acteurs locaux... Un référent par discipline fait le lien avec le dispositif.
- Racisme et réparation, mise en place de rencontres avec les acteurs sportifs sur la thématique des discriminations... Prochainement une convention devrait être signée entre les différentes autorités : Etat, Préfet, Procureur de la République, Directeur JSCS et CROSLIM.
- Formation des arbitres et juges par la mise en place de formations diverses et ciblées en direction du corps arbitral : gestion des conflits, gestion du stress, de l'environnement, la communication, etc.
- Fonctionnement général, développement et communication : ces missions sont assurées par le chargé de communication et développement. Ce dernier salarié du CROSLIM contribue à faire la liaison entre les membres du Comité de pilotage, les différentes structures sportives, tous les acteurs et partenaires concernés. Il rend compte chaque semaine aux membres du Bureau restreint et dans tous les cas en qualité de salarié lors du Comité de direction.

En raison de l'originalité du concept, la commission OSSV du CROSLIM a été sollicitée au plan national par le Pôle Ressources National « SEMC » (Sport Education Mixité Citoyenneté), pour une intervention lors d'un stage, du 17 au 20 Mai 2011, à Aix en Provence : Présentation du dispositif et échanges sur le montage du dispositif. Le même Pôle Ressources National souhaite la mise en place d'un groupe d'experts au niveau national. La commission ad hoc du CROSLIM "Sport sans violence" devrait être sollicitée par le Ministère de tutelle pour y participer.

La commission OSSV du CROSLIM doit dès aujourd'hui conforter son dispositif et partager son savoir faire. Pour 2011, deux axes de travail jugés prioritaires devront être menés à bien :

- L'ouverture vers le plus grand nombre de disciplines sportives,
- La régionalisation du dispositif au travers des Comités départementaux et des CDOS 19 - 23 - 87.

IMPACT EMPLOI ASSOCIATION

Impact Emploi Association est un dispositif d'assistance développé au sein du CROSLIM au profit de structures ayant des salariés. Désigné tiers de confiance, le CROSLIM est doté d'un logiciel développé par l'URSSAF, outil systématiquement mis à jour à chaque changement de règles de calcul. Il permet d'établir, avec une grande précision, les bulletins de salaire, et de fournir l'ensemble des déclarations sociales trimestrielles et annuelles.

Ce service est ouvert à toutes les associations de moins de 10 salariés (équivalent temps plein) relevant du régime général : clubs sportifs, associations culturelles, centres aérés, comités d'entreprises, etc.

Les différents documents sont transmis à l'employeur par courrier électronique en Pdf pour plus de sécurité. Les déclarations sont adressées aux différents organismes sociaux par télétransmission. Un double est envoyé à l'association pour la tenue de sa comptabilité.

L'objectif du CROSLIM a été de lever un frein à l'embauche dans le secteur associatif par une prise en charge globale des formalités liées à l'emploi d'un salarié. Les employeurs peuvent ainsi se consacrer sereinement et participer pleinement au développement de leurs disciplines sportives.

Le plus du système Impact Emploi Association mis en œuvre par le CROSLIM, hors le fait de réaliser l'ensemble des documents nécessaires, c'est la proximité, la sécurité, le respect des délais et un seul interlocuteur connaissant votre dossier : « *vous ne contactez pas une plateforme téléphonique pour qui vous êtes un numéro* ».

Au 31 décembre 2010, le CROSLIM comptabilise près de 110 structures bénéficiaires du dispositif, toujours en augmentation. Cela représente une moyenne mensuelle de plus de 200 feuilles de paye.

MAISON REGIONALE DES SPORTS DU LIMOUSIN

Le mouvement sportif régional, au travers du CROSLIM, est particulièrement satisfait de voir aujourd'hui, aboutir un projet dont il est à l'origine, même si la maîtrise d'ouvrage et la majeure partie du financement appartiennent à la Collectivité territoriale régionale. Là nous pouvons que remercier les élus du Conseil régional d'avoir été à l'écoute des attentes du sport régional limousin.

Lors de la visite du 28 janvier 2011, organisée au profit des occupants, des informations ont été communiquées par les intervenants du Conseil régional, notamment en terme de charges « locatives » pour les entités occupantes : il en sera de 750 €/an pour un bureau d'environ 14 m², le reste incombant à la Collectivité propriétaire. La Maison régionale des sports est baptisée « GAÏA », en référence à la déesse grecque personnifiant la Terre et les autres éléments que sont l'eau, l'air et le feu.

La Collectivité territoriale a décidé l'embauche de deux personnes pour l'accueil et la maintenance. Un accueil sera assuré de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Des cartes personnalisées aux occupants et aux locaux permettront l'accès à l'établissement et aux bureaux ou salles identifiés. Une convention sera signée entre le gestionnaire et chacun des occupants lors de la prise en compte et de l'état des lieux. Un règlement intérieur devrait être mis en place pour le bon fonctionnement entre et au profit des utilisateurs.

Occupant et utilisateur, comme un certain nombre d'entre vous, le CROSLIM s'est vu confier la réalisation et la mise en œuvre d'un projet d'animation au sein de cette Maison régionale du sport Limousin. Le mouvement sportif régional mettra tout en œuvre pour que cet outil nommé « GAÏA » soit une vitrine du sport régional en particulier, mais aussi de la Région Limousin en général.

La nouvelle structure ouvrira ses portes au grand public dès la rentrée de septembre. Cela à un moment crucial où le mouvement sportif se doit de réaffirmer son engagement en faveur du plus grand nombre et de l'élite, mais aussi et surtout à son unicité, au-delà des différences entre ses composantes.

RECENSEMENT DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Cette action se poursuit avec d'importantes et nécessaires mises à jour de la base de données de ces équipements, sites et lieux de pratique.

OBSERVATOIRE DU SPORT EN TERRITOIRES LIMOUSINS

Le CROSLIM fait partie du comité de pilotage chargé d'analyser la pratique du sport en territoires limousins au côté de la DRJSCS, du Conseil régional Limousin, de l'INSEE et du CDES.

Après avoir analysé le sport chez les seniors, décrypté les pratiques et les attentes des sports de nature, l'observatoire s'intéresse aujourd'hui à l'organisation du sport.

DOSSIERS EMPLOIS ASSOCIATIFS : Conseil régional du Limousin,

Dans le cadre de l'aide régionale aux emplois et projets associatifs, le Bureau restreint du CROSLIM émet un avis motivé sur les dossiers relatifs au domaine sportif afin d'éclairer et d'apporter une aide à la décision aux élus du Conseil régional du Limousin, seuls décideurs en la matière. Cette action n'a concerné que très peu de dossiers en 2010. Elle se poursuivra très certainement en 2011, dans le cadre de la nouvelle politique menée en la matière.

COMMISSION SPORT HAUT NIVEAU

La commission sport haut niveau, au sein de laquelle le CROSLIM représente le mouvement sportif régional, regroupe le service des sports de la Région Limousin, les DDCSPP 19 - 23 - 87 ainsi que les représentants des trois conseils généraux. Après en avoir débattu, la commission attribue des aides individuelles aux sportifs nommés athlète de haut niveau et figurant sur les listes officielles.

Les crédits CNDS, gérés à parité entre le CROSLIM et les services de l'Etat, sont répartis et abondent les aides mises en place par les différentes collectivités territoriales. En 2010, 94 sportifs régionaux, issus de 24 disciplines ont obtenu ou conservé le statut de sportif de haut niveau.

CONFERENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT DU SPORT

Le sport prenant une place de plus en plus importante dans notre société, cette instance de concertation était très attendue par l'ensemble du mouvement sportif régional.

Cet espace d'échanges apparaît nécessaire pour construire une base partenariale solide et d'ouvrir un dialogue entre les acteurs du monde sportif, techniciens et responsables politiques.

En 2010, les trois commissions, « Aménagement du territoire », « Emploi professionnalisation » et « Sport de nature » ont poursuivi leurs travaux.

La commission « Emploi professionnalisation » s'est réunie plusieurs fois. Une étude en matière d'offre de formation à fin de gestion et de direction d'associations sportives est réalisée en vue de la création d'un futur portail Internet.

COMMISSION MEDICALE

En 2010, la Commission médicale du CROSLIM animée par le Docteur Martine PREVOST, a organisé une conférence sur la législation spécifique et la responsabilité juridique des médecins lors de manifestations sportives, notamment avec l'aide d'une stagiaire réalisant sa thèse sur la surveillance médicale des épreuves sportives. Cette soirée d'information a regroupé une vingtaine de personnes concernées, organisateurs et médecins.

BOURSE AUX JEUNES TALENTS SPORTIFS DU LIMOUSIN

Dans le cadre du partenariat avec le Crédit Mutuel dix-neuf jeunes sportifs émergents de notre région se sont vus récompensés par l'ouverture d'un compte crédité d'un montant de 200 euros.

L'objectif principal est de récompenser des jeunes qui excellent dans leur discipline mais qui n'ont pas encore atteint le statut de sportif de haut niveau.

La douzième édition, s'est déroulée le mercredi 15 décembre 2010 dans l'Auditorium de CHEOPS 87 à Limoges.

Outre les lauréats et leurs familles, cette manifestation rassemble des personnalités de la région, de nombreux présidents, des entraîneurs, des responsables et des animateurs de ligues, de comités et clubs régionaux.

En félicitant de jeunes pratiquants au talent déjà avéré, le CROSLIM, avec l'aide du Crédit Mutuel et de Sport Pub Communication, confirme son rôle majeur en matière de développement et de promotion du sport en Limousin.

COMMUNICATION

Flash Info

Le Bureau directeur poursuit l'édition et la diffusion du Flash Info, bulletin trimestriel, en partenariat avec le Crédit Mutuel. Diffusée à 1000 exemplaires auprès du mouvement sportif régional et des collectivités territoriales, cette lettre identifie le CROSLIM. Le support papier demeure un outil de contact nécessaire en matière de communication. Il s'avère utile pour informer les membres et les partenaires des actions conduites. Son objectif est bien d'informer et de sensibiliser les acteurs du monde sportif et associatif sur les évolutions du domaine sportif en région Limousin.

Il est également en ligne sur le site Internet du CROSLIM.

Annuaire

L'annuaire des Ligues et Comités régionaux est un outil de contact et d'identification du mouvement sportif, qui centralise toutes les données relatives aux structures sportives régionales.

Un annuaire actualisé existe sous une forme dématérialisée sur le site Internet du CROSLIM.

Site Internet

Actualisé très régulièrement, le site Internet permet notamment de retrouver les comptes rendus d'événements, les dernières éditions du Flash Info ou des informations plus pratiques comme les formulaires d'adhésion à Impact Emploi ou d'inscription aux séances de formation.

A noter que ce site s'enrichit tous les mois de nouveaux articles et de nouvelles pages dans le but d'apporter un maximum de réponses aux utilisateurs.

Les Ligues et Comités régionaux sont invités à faire connaître au CROSLIM les événements qu'ils souhaitent promouvoir, mais aussi à fournir les informations à modifier relatives à leur discipline.

Adresse : <http://limousin.franceolympique.com>

Cotisation

En 2010, 62 membres sont à jour de leur cotisation.

Tarifs appliqués au CROSLIM

Tous les tarifs ont été augmentés de 2 % en 2010, hausse calquée sur le coût de la vie. Le montant en matière d'indemnités kilométriques demeure celui du barème fiscal qui préconise une indemnisation à hauteur de 0.36 € du kilomètre.

CONVENTIONS DE PARTENARIAT

La convention de partenariat entre le Crédit Mutuel et le CROSLIM est reconduite tacitement.

La Commission OSSV, par son Président et son agent de développement, a négocié et mené à bien un certain nombre de conventions avec : La Poste, SPC, Harmonie Mutualité, la Fondation SNCF, Suez GDF, etc., et de partenariats avec les grands clubs régionaux : CSP, LABC, CABCL, USAL, etc., pour ne citer que les plus importants.

RELATIONS EXTERIEURES

Avec l'Etat

Plusieurs réunions de travail et de concertation ont eu lieu en 2010 avec les services de l'Etat, notamment avec la DRJSCS, sur des thèmes très divers. Celles-ci ont une fois de plus démontré la solidité des relations établies.

Avec le Conseil régional du Limousin

Les relations entretenues avec le Conseil régional du Limousin, plus particulièrement avec le Vice-président en charge des sports et avec les agents du même service restent excellentes et conformes à nos attentes. Il en est de même avec les différents services en charge de la communication et ceux de l'emploi et de la formation, avec lesquels nous maintenons de très bons rapports.

Avec le CNOSF, un référent territorial

L'animation du réseau de référents, initié en 2008, s'est poursuivie en 2010 par la mise en place d'une réelle dynamique entre le CNOSF, les CROS, les CDOS et les CTOS au service du développement des filières fédérales.

Le but étant d'accompagner le développement des comités et organismes régionaux et de partager les bonnes informations auprès des autres régions en jouant le rôle de relais. A terme, ce réseau devrait permettre d'optimiser la coopération entre tous les acteurs du sport au service de l'intérêt général, et de conforter le mouvement olympique et sportif dans son rôle d'interface et de partenaire incontournable des collectivités à tous les échelons du territoire régional et départemental.

Avec l'UNSS

L'UNSS désire se rapprocher du CROSLIM façon à pouvoir s'appuyer sur les structures fédérales pour organiser ses compétitions et, à l'image des services nationaux de l'UNSS, souhaite que les relations avec le mouvement sportif se développent.

Avec l'Association porteuse du projet Educatif, Sportif, Culturel et Touristique Pays de Saint-Yrieix (AESCT)

Le souhait ayant été émis que le CROSLIM intègre l'organe dirigeant, la première SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) du Limousin, un membre du Comité de direction du CROSLIM représentera le mouvement sportif régional au sein du Conseil d'administration de cette nouvelle structure, porteuse d'un projet éducatif, sportif, culturel et touristique en pays de Saint-Yrieix la Perche en Haute Vienne, carrefour situé à quelques kilomètres de la Corrèze et de la Dordogne.

VIE DU CROSLIM

Conformément aux statuts et sur convocation du Président, les membres du Comité de direction et du Bureau directeur se sont réunis, dans les locaux de l'Hôtel de Région :

- Assemblée générale ordinaire : 23 février 2010.
- Comités de direction : 13 avril, 22 juin, 5 octobre et 14 décembre 2010.
- Bureaux directeurs : 15 juin, 28 septembre et 7 décembre 2010.

Le Bureau restreint, composé du Président, du Vice-président délégué, du Secrétaire général et du Trésorier, siège tous les mardis à partir de 10 heures en présence des salariés. Ces réunions de travail permettent d'assurer le bon fonctionnement du CROSLIM, le suivi des dossiers et de répartir les différentes missions pour lesquelles le mouvement sportif se doit d'être présent. Tout membre élu au sein du Comité de direction qui désire s'investir davantage est le bienvenu.

Les membres du bureau ont participé ou représenté le mouvement sportif régional lors de plusieurs réunions ou séances de travail avec la DRJSCS, le Conseil régional du Limousin, le Conseil économique et social... et divers organismes spécialisés dans le domaine sportif au sein desquels le CROSLIM est membre du conseil d'administration tels que le CRSU ou le CRIJ.

Il est prévu de reconduire en 2011 l'ensemble des actions actuelles. Les membres du CROSLIM s'engagent à réfléchir à de nouvelles actions, celles menées par les autres CROS pouvant servir de bases à de nouvelles orientations. Il sera nécessaire de penser à de nouveaux évènements, tels que la journée olympique (pouvant notamment apporter en terme de communication), la création de nouveaux supports (newsletter, kakémonos, oriflammes...) ou de nouveaux services (pôle communication).

La Maison régionale « GAÏA », future vitrine du sport régional limousin et de la Région, devrait permettre d'accroître les relations entre les différentes disciplines, de développer de nouveaux champs d'interventions, de dynamiser les actions de communication et de renforcer l'impact du mouvement sportif régional.

Vous remerciant pour votre aimable attention, je me tiens à votre disposition pour toutes questions ou informations complémentaires.



René VERVEY
Secrétaire Général du CROSLIM